

Monsieur le Président  
CCI FRANCE  
8-10 rue Pierre Brossolette  
CS 90166  
92 309 Levallois-Perret

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Montreuil le 12 Mars 2019

Monsieur le Président,

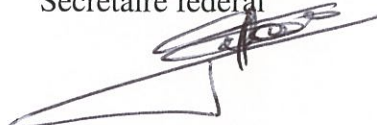
La CGT, au sens des articles L 2121-1 et suivants et L 2111-1 et suivants du Code du travail, dépose, conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du travail, par la présente, un préavis de grève pour la journée du Mardi 19 Mars 2019 (de 0 à 24 heures) aux motifs exposés ci-après :

- Suppressions d'emplois dans les CCI
- Casse des services publics
- Augmentation du point d'indice
- Refus du retour du jour de carence

Ce préavis couvre tous les personnels des compagnies consulaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.

Christian SAFFACHE  
Secrétaire fédéral



PS : Un préavis identique est adressé à Monsieur le Ministre de l'Economie et à Madame la Ministre Chargée des transports. Copie est également adressée à Monsieur Directeur de la DGE

Monsieur le Directeur  
DGE  
67 RUE BARBÈS  
94200 IVRY SUR SEINE

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Montreuil le 12 mars 2019

Monsieur le Directeur,

La CGT, au sens des articles L 2121-1 et suivants et L 2111-1 et suivants du Code du travail, dépose, conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du travail, par la présente, un préavis de grève pour la journée du Mardi 19 Mars 2019 (de 0 à 24 heures) aux motifs exposés ci-après :

- Suppressions d'emplois dans les CCI
- Casse des services publics
- Augmentation du point d'indice
- Refus du retour du jour de carence

Ce préavis couvre tous les personnels des compagnies consulaires

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute notre considération.

Christian SAFFACHE  
Secrétaire fédéral



MONSIEUR LE MINISTRE DE  
L'ECONOMIE  
TÉLÉDOC 151  
139, RUE DE BERCY  
75572 PARIS CEDEX 12

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Montreuil le 12 Mars 2019

Monsieur le Ministre,

La CGT, au sens des articles L 2121-1 et suivants et L 2111-1 et suivants du Code du travail, dépose, conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du travail, par la présente, un préavis de grève pour la journée du Mardi 19 Mars 2019 (de 0 à 24 heures) aux motifs exposés ci-après :

- Suppressions d'emplois dans les CCI
- Casse des services publics
- Augmentation du point d'indice
- Refus du retour du jour de carence

Ce préavis couvre tous les personnels des compagnies consulaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute notre considération.

Christian SAFFACHE  
Secrétaire fédéral



MADAME LA MINISTRE DES  
TRANSPORTS  
92055 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Montreuil le 12 Mars 2019

Madame la Ministre,

La CGT, au sens des articles L 2121-1 et suivants et L 2111-1 et suivants du Code du travail, dépose, conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du travail, par la présente, un préavis de grève pour la journée du Mardi 19 Mars 2019 (de 0 à 24 heures) aux motifs exposés ci-après :

- Suppressions d'emplois dans les CCI
- Casse des services publics
- Augmentation du point d'indice
- Refus du retour du jour de carence

Ce préavis couvre tous les personnels des compagnies consulaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de toute notre considération.

Christian SAFFACHE  
Secrétaire fédéral

